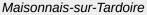


Liberté Égalité Fraternité

Pôle départemental des énergies renouvelables Réunion du 13 mars 2023

Bilan 2022 – Perspectives 2023







Le Vigen



Saint-Brice-sur-Vienne



Aixe-sur-Vienne



SOMMAIRE

1) La concertation (intervention Julie Dumont)

- 2) Bilan des réunions du pôle
- 3) État d'avancement des projets EnR

4) Actualités nationales

5) Perspectives 2023



1) La concertation

Intervention de Julie Dumont

Déléguée de la commission nationale du débat public (CNDP) en Nouvelle-Aquitaine





La concertation pour des projets d'ENR

13/03/2023 - DDT 87

La concertation vue de plusieurs points ...

- Garante de concertation et Déléguée régionale de la CNDP
- Consultante en stratégie de concertation
- Facilitatrice de projet et formatrice en facilitation en intelligence collective
- Adjointe au Maire de Libourne en charge de la participation citoyenne

1- La CNDP

Quelques notions clés

La CNDP

- Créée en 1995 par la Loi Barnier
- Une autorité administrative indépendante depuis 2002 :
 « organismes administratifs qui agissent au nom de
 l'État et disposent d'un réel pouvoir, sans pour autant
 relever de l'autorité du gouvernement ».
- Un bureau composé de 22 commissaires issus de plusieurs domaines : magistrats, syndicats, associations, élus... Parité respectée
- ▶ 1 équipe au siège et 250 garants + délégués de région

Les principes

- L'indépendance,
- la neutralité,
- la transparence,
- l'égalité de traitement,
- l'argumentation
- l'inclusion

2- Les cadres d'intervention

Quand intervient la CNDP?

Fondements

 Extrait de la charte constitutionnelle de l'environnement art. 7

Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

+ Convention d'Aarhus 1998 : Accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Quels dossiers sont concernés?

- Ils ont un impact significatif sur l'environnement
- ▶ 1- Politiques publiques
- 2- Plans et programmes
- 3- Projets : infrastructures routières, ferrées, ou portuaires, parcs d'attractions, stades, parcs éoliens, mines d'or, centres d'enfouissement des déchets radioactifs
- Déjà 100 débats et plus de 350 concertations préalables menés

Débat public ou concertations?

- Débat public ou concertations obligatoires pour les grands projets
- Concertations préalables volontaires
- Les missions de conseils
- Certaines conciliations
- Mon projet est-il concerné?
- https://www.debatpublic.fr/orientation/introduction

Le droit d'initiative

- Les projets assujettis à une évaluation environnementale et ne relevant pas du champ de compétence de la CNDP, à condition qu'il s'agisse de projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique et dont le montant des dépenses prévisionnelles est supérieur à 5 millions d'euros hors taxe, ou de projets privés bénéficiant de subventions publiques à l'investissement accordées sous forme d'aide financière nette au maître d'ouvrage dont le montant total est supérieur à ce même seuil.
- Le droit d'initiative peut être exercé par un certain pourcentage de la **population**, l'organe délibérant d'une **collectivité**, ou une **association** agréée de protection de l'environnement6. Il s'exerce dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la déclaration d'intention (pour un projet)

3- Une concertation aboutie

Leviers pour faire une « belle » concertation

Le cadre de la concertation

- Pourquoi faire une concertation?
- D'où on part? Les invariants, les marges de manœuvre ...
- Précis mais pas trop!
- La question du périmètre
- La question des acteurs concernés...
- Quelle place aux opposants?
- ► Le rôle de chacun, notamment les garants

La relation garants/MO

- Points réguliers en amont, conseil sur le dispositif de concertation
- Présence aux rencontres, parfois médiation
- Points réguliers pendant la concertation
- Suivi des contributions
- Rédaction du bilan (1 mois après la fin de la CP)
- Réponse du MO (2 mois après le bilan des garants)

Des modalités de concertation attractives

- Un seul objectif: la participation de tous
- Mixité des formats : présentiel, numérique, classique, innovant
- Prévoir des budgets adéquates

EX : dispositif complet débat

- 68 rencontres
 - ▶ 15 réunions en ligne
 - ▶ 14 réunions thématiques
 - 9 réunions publiques
 - 8 ateliers scénarios
 - 8 ateliers lycéens et étudiants
 - 4 séances de théâtre forum
 - ▶ 18 points de contacts
 - ▶ 1 festival sur 2 jours (1300 visiteurs/10500 participants en ligne / 40200 visionnages en replay)
- 493000 visionnages sur 5 sites de Youtubeurs
- ▶ 112000 exemplaires de suppléments sud-ouest
- 906000 vues Instagram Hugo décrypte
- > 7360 parties jouées sur Energie2049



3- Les ENR

Retours d'expérience

Opportunité des projets ENR

- Politique nationale et régionale de développement des ENR / planification
- Indépendance énergétique de la France
- Mix énergétique
- Efficacité des solutions proposées
- Gisements de vent, de soleil...
- Environnement d'accueil du projet
- Oui mais pas chez moi NIMBY

Caractéristiques du projet

- Qualité environnementale des milieux
- Impacts sur la faune et la flore
- Aspect paysager
- Dévaluation des patrimoines immobiliers
- La sécurité des biens et des personnes
- Les nuisances sonores, olfactives, visuelles
- Les retombées économiques locales
- Partage des usages

Projet éolien Lesparre-Médoc (33)

- Concertation préalable volontaire L121-17
- Le projet avait déjà été soumis à enquête publique et un avis défavorable a été donné par le CE
- ► MO : Cœur de Médoc énergie (Valorem /CDC)
- Objet : 12 éoliennes terrestres
- Enjeux : sécurité incendie, environnement
- Concertation préalable du 17 octobre 2022 au 30 décembre 2022
- Projet miroir Blayais 3 juin 12 juillet 2019

Projet éolien terrestre de Passa (Pyrénées orientales)

- Avis défavorable du commissaire enquêteur
- Autorisation de la préfecture
- Contentieux en cours
- Projet éolien terrestre de Brouilla abandonné

Centrale photovoltaïque Bourbon-Lancy (71)

- Concertation préalable volontaire L121-17
- MO : EDF Renouvelable et CC entre Arroux loire et Somme
- Objet : centrale photovoltaïque au sol /modification de PLU
- Enjeux : environnement espèce protégée
- Participation faible
- Poursuite de projet
- Enquête publique / participation quasi nulle
- Avis favorable

Méthaniseur de Corcoué (44)

- 2 concertations / mission de conseil
- MO: Méthaherbauges / Nature Energy (danois)
- Objet : méthaniseur de grande taille
- Enjeux : sécurité, environnement, transports
- Evolution du projet : baisse des quantités traitées
- Participation moyenne (500 personnes)
- Poursuite de projet (attente instruction)

Contact

Julie Dumont

Garante de concertation

Déléguée régionale de la Nouvelle-Aquitaine

<u>Julie.dumont@garant-cndp.fr</u>

Tel: 06 68 97 10 81



2) Bilan des réunions du pôle

▶ 7 mars 2022 : installation du pôle - bilan toutes EnR 43 participants - Intervenants : ADEME, CD87, DDT87, DREAL N-A

► 13 mai 2022 : micro-hydroélectricité 42 participants - Intervenants : ABF, DDT87, OFB, Syndicat Hydro BV

▶ 12 juillet 2022 : photovoltaïque 42 participants - Intervenants : ADEME, Chambre Agriculture 87, DDT87 , DREAL N-A, M. Rousseau

▶ 30 septembre 2022 : micro-hydroélectricité (aspects financiers et économiques) 31 participants - Intervenants : ADEME, Agence de l'Eau LB, SEM Elina, Terra Energies, Ville d'Uzerche

▶ 07 octobre 2022 : éolien (cartographie régionale des zones propices)
35 participants - Intervenants : DREAL N-A, DDT87

▶ 30 novembre 2022 : méthanisation 30 participants - Intervenants : ADEME, CA87, DDETSPP, DDT87, Mrs Villejoubert et Vincent

► 27 janvier 2023 : micro-hydroélectricité (aspects environnementaux)
30 participants - Intervenants : DDT87, DREAL N-A, EPBTP Vienne, SABV, Syndicat Hydro BV, Université de Limoges



2) Bilan des réunions du pôle

Principaux points de débats et attentes exprimées :

- Renforcer l'information sur les projets et de leur avancement,
- Comment renforcer l'acceptabilité des projets pour faciliter le développement des EnR ?
- Le caractère structurant du projet agricole au sein d'un projet agrivoltaïque,
- Le souhait de renforcer les échanges amonts avec l'Architecte des Bâtiments de France pour évaluer les possibilités de projets photovoltaïques sur toitures en sites sensibles,
- Renforcer la communication sur le fonctionnement des méthaniseurs afin de lever le doute sur la sécurité de ces installations.
- Quel équilibre acceptable entre prise en compte des continuités écologiques et valorisation du potentiel de production hydro-électrique ?



Part des EnR dans la consommation d'énergie finale en Nouvelle-Aquitaine : 25,22 % en 2019

Production en Nouvelle-Aquitaine en GWh

Principales filières	Productions	Objectifs SRADDET	
		2030	2050
Bois énergie	23 129 **	22 500	18 000
Géothermie	3 147 **	3 500	4 000
Solaire thermique	148 **	700	1 000
Gaz renouvelable (injection)	113 ***	600	22 000
Photovoltaïque	3 837 *	9 700	14 300
Eolien	2 706 *	10 350	17 480
Hydroélectricité	3 912 *	4 300	4 300
Energies marines	0 *	3 890	10 900

*: données 2021

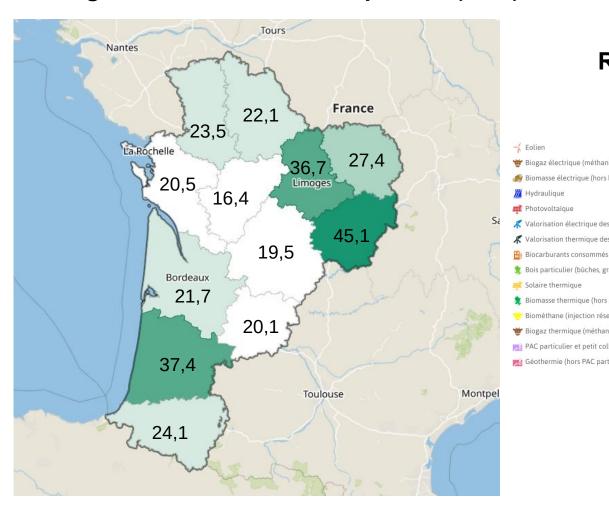
** : données 2020

*** : donnée 2019

Données AREC

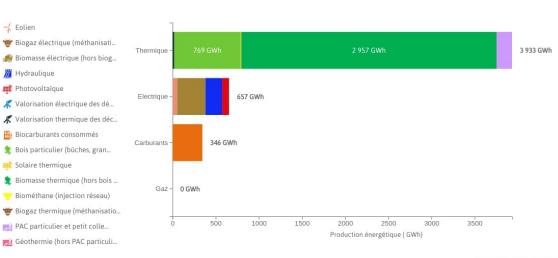


Part des EnR dans la consommation d'énergie finale en Nouvelle-Aquitaine (en%)



Données 2019 AREC (TerriSTORY)

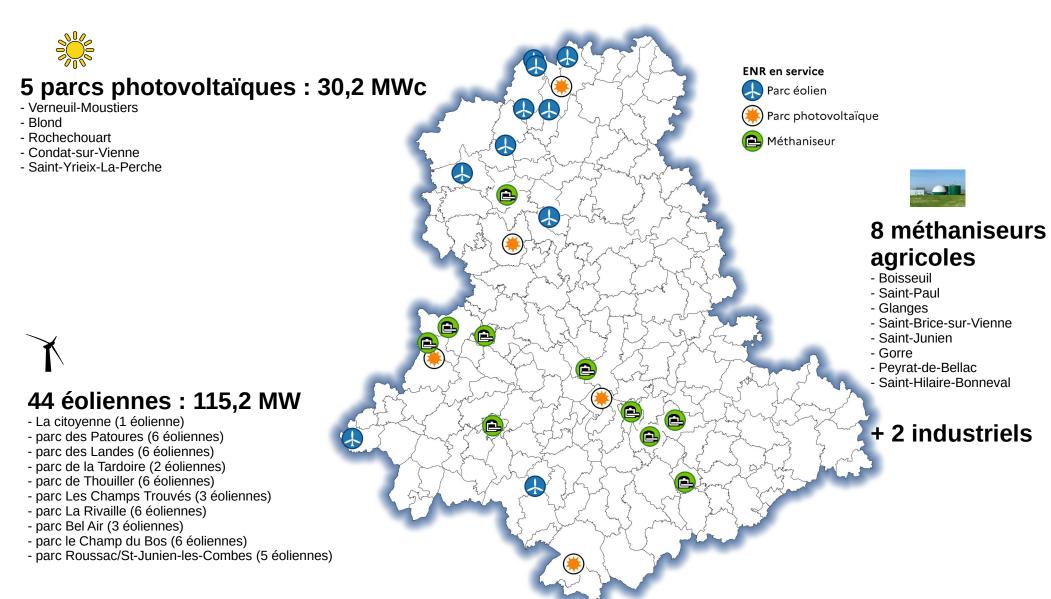
Répartition de la production EnR par filière en Haute-Vienne en 2019



©AREC Nouvelle-Aquitaine

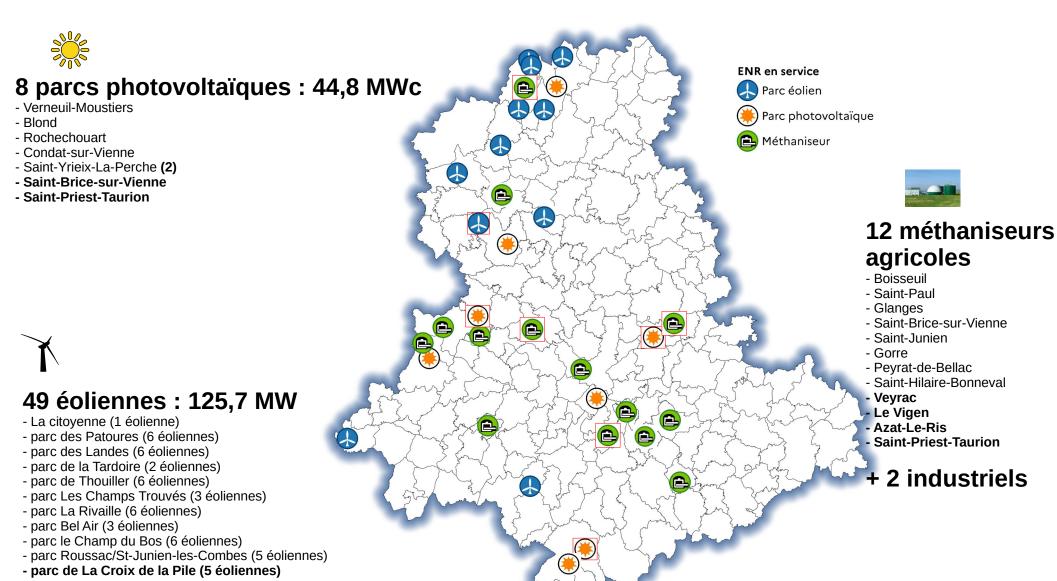


Carte des installations en service au 1er mars 2022



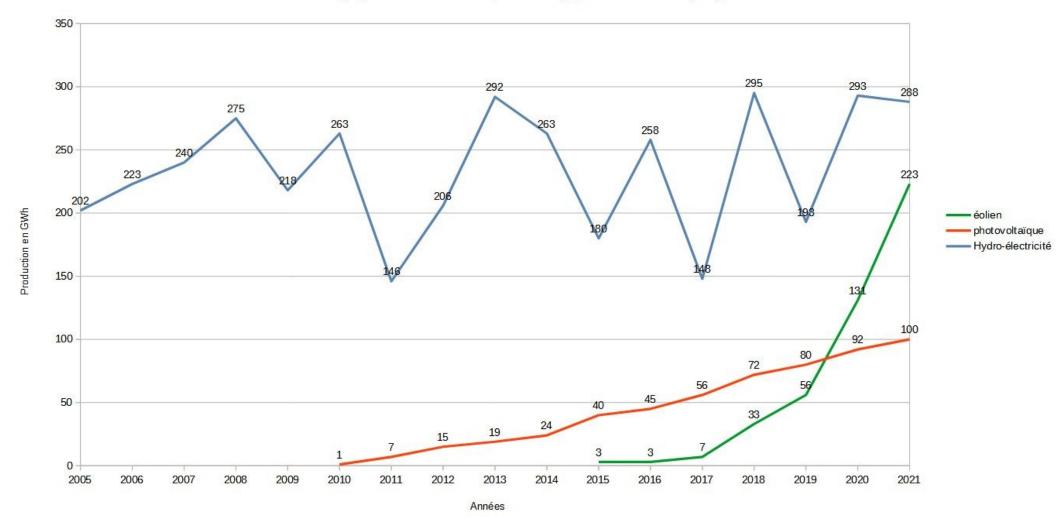


Carte des installations en service au 1^{er} mars 2023





Evolution des productions d'EnR en Haute-Vienne (hydroélectricité, éolien, photovoltaïque)

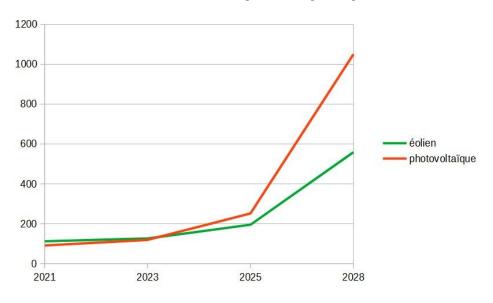


Données AREC

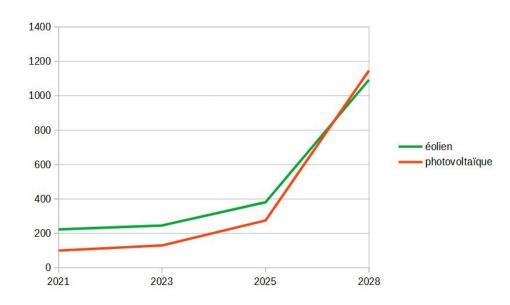


Projection des productions à 2028 (éolien et photovoltaïque)

Evolution estimée des parcs (MW)



Evolution estimée des productions (GWh)



Hypothèses:

- les parcs autorisés purgés de recours aujourd'hui seront en service en 2025
- les parcs en instruction aujourd'hui et ceux autorisés non purgés de recours seront en service en 2028
- pour le photovoltaïque sur toiture : progression de 4 MW par an
- production par filière basée sur la moyenne 2021 d'après les données RTE : 1092 MWh par MW installé pour le photovoltaïque et 1957 MWh par MW installé pour l'éolien



4) Actualités nationales

Loi d'accélération du déploiement des énergies renouvelables publiée au Journal Officiel le 11 mars 2023

1) planifier avec les élus locaux le déploiement des EnR dans les territoires

- zones d'accélération
- modification simplifiée des PLU

2) simplifier les procédures d'autorisation des projets d'EnR

- anticipation des études et travaux pour le raccordement
- raison impérative d'intérêt public majeur (RIIPM) pour projets respectant certains critères

3) mobiliser les espaces déjà artificialisés pour le développement des EnR

- terrains aux abords des voies de liaison
- friches en loi littoral
- parkings existants > 1500 m²
- définition précisée de l'agrivoltaïsme

4) partager la valeur des projets d'EnR avec les territoires qui les accueillent

- participation des lauréats aux appels d'offres au financement de projets verts communaux ou intercommunaux
- possibilité offerte aux collectivités de négocier un contrat de gré à gré (PPA) avec un producteur d'énergie
 - facilitation des projets d'autoconsommation par les collectivités territoriales



5) Perspectives 2023

Prochaines réunions du pôle :

- Avril/mai 2023 : acceptabilité des projets, rôle des générateurs
- 27 juin 2023 : validation stratégie départementale sur la micro-hydroélectricité
- Biomasse, géothermie

- ...



5) Perspectives 2023

- Création d'un espace internet dédié au collectivités, public et porteurs de projets :
 - état d'avancement des projets EnR :
 - cartographie trimestrielle des projets
 - information sur le suivi des travaux et des mises en service
 - 2 accompagnement des porteurs des projets :
 - fiches conseils et rappel des procédures
 - point de contact en 87
 - ressources disponibles par filière



5) Perspectives 2023

- Élargissement du pôle EnR en pôle de transition énergétique (PTE) :
 - les projets EnR
 - la sobriété énergétique (bâtiments, mobilité,...)
 - l'adaptation au changement climatique



Merci de votre attention